



MODULE DE SENSIBILISATION

Cultures et

Respect de l'autre

Accepter la différence, comprendre l'autre,
respecter la diversité des individus
c'est permettre une qualité de vie
communautaire dans le respect de chacun.





AGENDA 21 AU LYCÉE
LE MODULE DE SENSIBILISATION DIVERSITÉ CULTURELLE



Agence Régionale
Pour l'Environnement



Sommaire

La diversité culturelle : un patrimoine commun de l'humanité



Constats : Un patrimoine culturel riche mais menacé...



Cadre de référence



Qu'entend-on par « discrimination » ?



Lutter contre les discriminations : Des pistes d'actions au lycée et ailleurs



Ressources : Acteurs



Ressources : outils Web





AGENDA 21 AU LYCÉE
LE MODULE DE SENSIBILISATION DIVERSITÉ CULTURELLE



Agence Régionale
Pour l'Environnement

Des mots qui comptent...

- « Sache que tous les biens de la vie ne valent jamais qu'on y blesse autrui » Saadi, poète persan XIII^e siècle



- « La difficulté, ce n'est pas de rêver, mais d'accepter et de comprendre les rêves des autres » Zhang Xianliang, écrivain chinois né en 1936



- « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots » Martin Luther King, Discours, 31 mars 1968

... Et des images ...
Diaporama sur la diversité.



AGENDA 21 AU LYCÉE

LE MODULE DE SENSIBILISATION DIVERSITÉ CULTURELLE

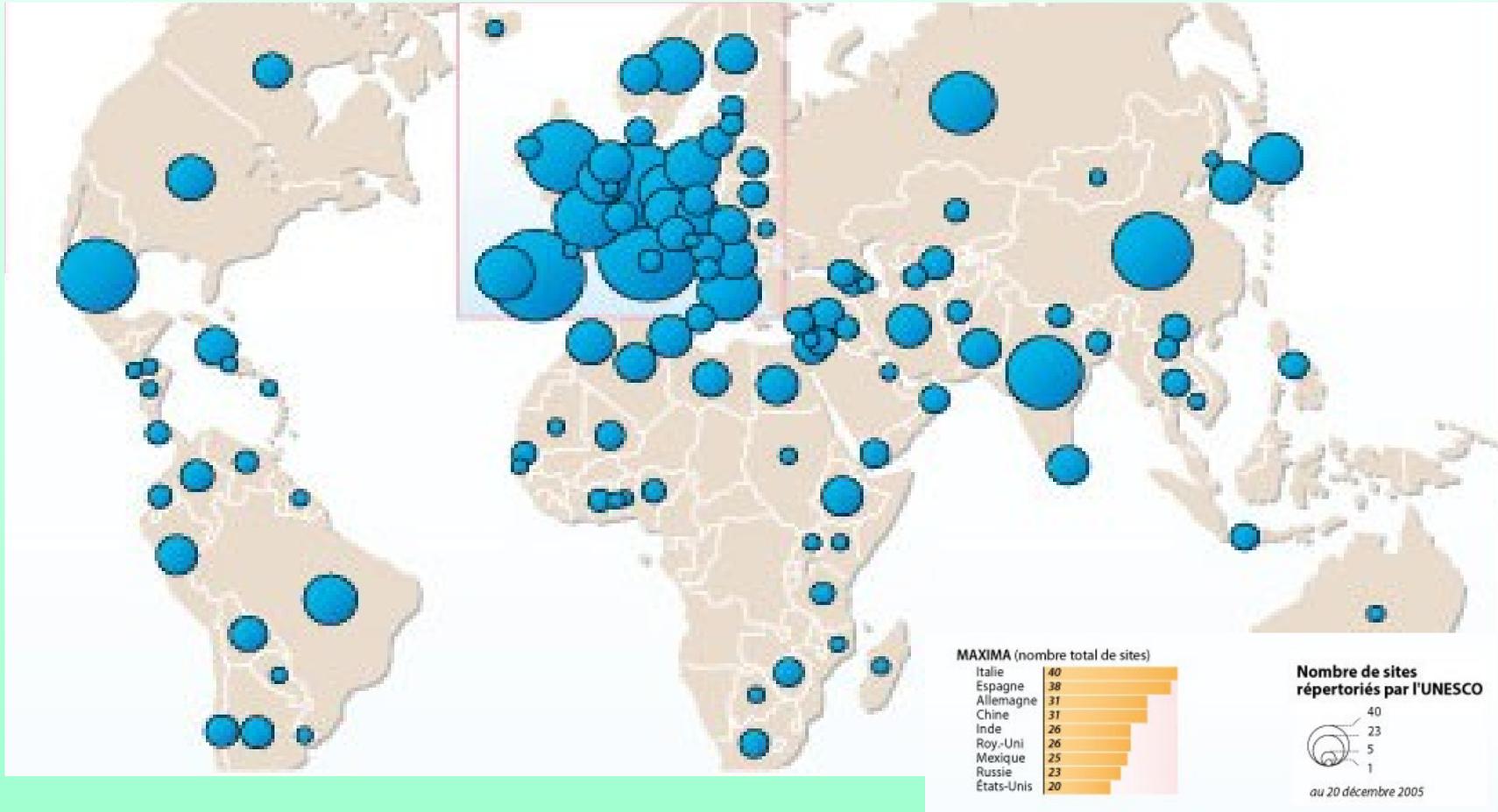
La diversité culturelle :

Un patrimoine commun de l'humanité 1/2

La richesse et la diversité des sites culturels



Agence Régionale
Pour l'Environnement





AGENDA 21 AU LYCÉE
LE MODULE DE SENSIBILISATION DIVERSITÉ CULTURELLE



Agence Régionale
Pour l'Environnement

La diversité culturelle : Un patrimoine commun de l'humanité 2/2

La richesse et la diversité des sites naturels



In Marie-Françoise DURAND, Benoît MARTIN, Delphine PLACIDI, Marie TÖRNQUIST-CHESSNER, *Atlas de la mondialisation*, Presses de Sciences Po, Paris, 2007, 2^{ème} édition



Constats :

Un patrimoine culturel riche mais menacé...1/4

L'exemple des langues 1/3

Langues officielles

105 langues officielles dans le monde.



Benoît MARTIN, Atelier de cartographie de Sciences Po, mars 2006

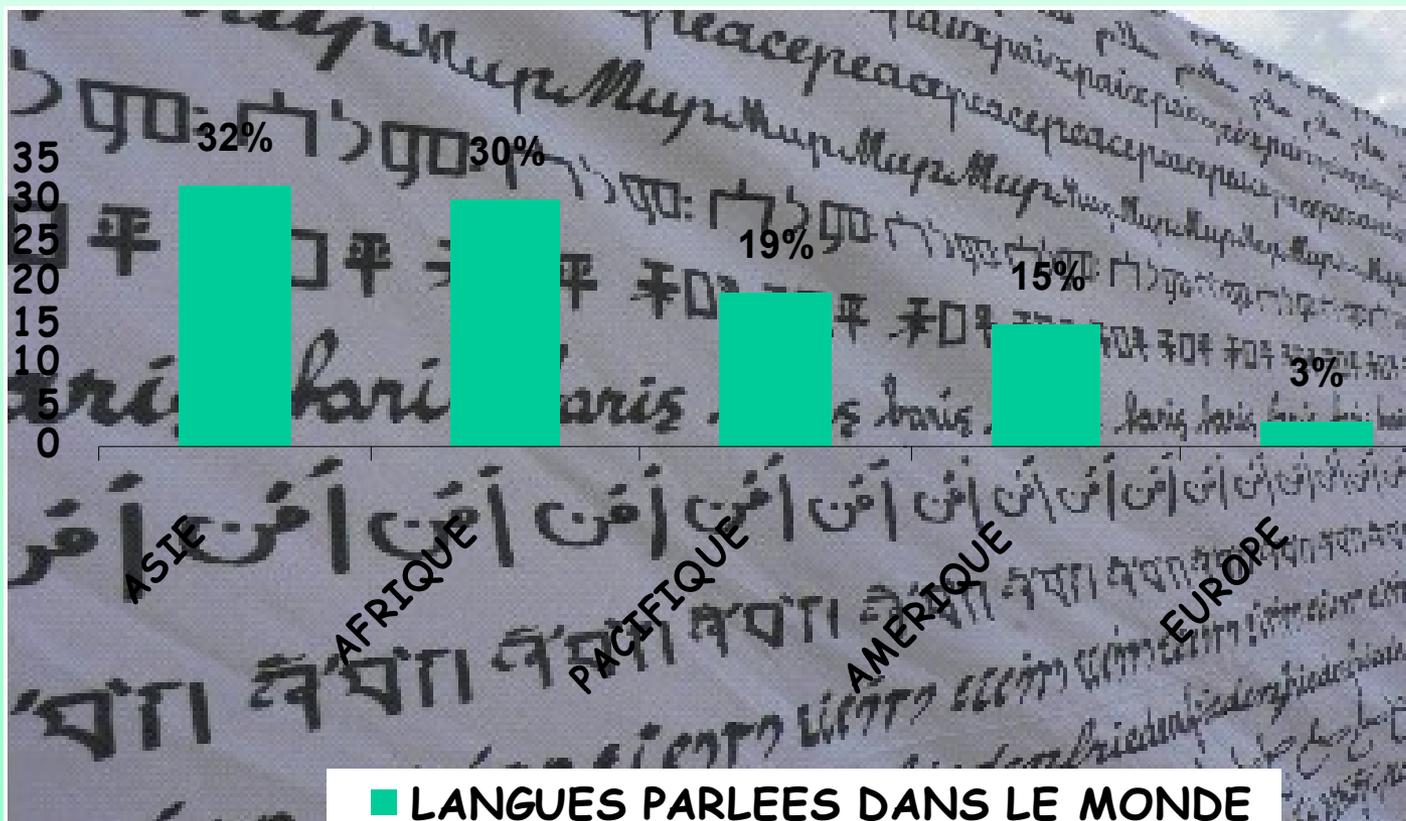


Constats :

Un patrimoine riche mais menacé...2/4

L'exemple des langues 2/3

- Il existe plus de 6 500 langues parlées dans le monde ;
- Plus de la moitié est menacée de disparition.
- Seulement 3% de ces 6 500 langues sont utilisés en Europe ;
- La Papouasie (Océanie) détient le record avec 847 langues parlées.





Constats :

Un patrimoine culturel riche mais menacé...3/4

L'exemple des langues 3/3



©Discovery Communications, Inc.

Bunuba, une langue autochtone de l'Australie, n'a plus que **100 locuteurs**, essentiellement des personnes âgées qui essaient de transmettre leur langue ancestrale à l'aide de contes comme cela a été fait dans le passé.



Constats :

Un patrimoine culturel riche mais menacé...4/4

Une domination culturelle

- **Domination des mœurs et de la culture occidentale** sur les cultures traditionnelles ;
- **Mondialisation de la culture américaine** :
 - diffusion de produits cinématographiques, télévisuels, musicaux...
 - consommation de produits quasi standardisés sur l'ensemble de la planète : pizza, restaurants de fast-food... ;
- **Impérialisme culturel** : domination des cultures minoritaires dans certains pays par des moyens politiques : force militaire, financière, maîtrise des médias... ;
- **Anglicisation des langues** : disparition de nombreuses langues et dialectes au profit de la langue anglaise



Cadre de référence

Sommaire de présentation

- **La Déclaration de Rio - 1992**

ONU : Organisation des Nations Unies

- **La Déclaration Universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle -2001**

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

- **La Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel PCI - 2003**

UNESCO

- **La Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. 2003 - 2012**

ONU



Cadre de référence 1/7

La Déclaration de Rio - 1992

La **diversité culturelle** garantit un **enrichissement mutuel** pour l'avenir de l'humanité parce qu'elle est source d'innovation, de créativité et d'échanges.

Un **dialogue permanent et fédérateur** entre toutes les expressions identitaires est un principe fondateur qui doit être affirmé et préservé.

Certain groupes ont un rôle particulier à jouer en ce sens :

- ⇒ Les femmes
- ⇒ Les jeunes
- ⇒ Les communautés locales et autochtones
- ⇒ Les générations présentes et futures



Cadre de référence 2/7



Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle - 2001 1/2

1/ Objectifs :

- Sensibiliser et coopérer au niveau international pour **sauvegarder et promouvoir la diversité culturelle** ;
- Promouvoir la **diversité des langues dans l'espace numérique** et encourager l'alphabétisation numérique ;
- Protéger et respecter les **savoirs traditionnels des peuples autochtones**, favoriser la **coopération** entre les Sciences modernes les savoirs locaux ;
- Associer la **société civile** à la définition des politiques publiques pour la **défense des droits culturels**.



Cadre de référence 3/7



Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle. 2001 2/2

2/ Principes :

- « La diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités qui forment les groupes et les sociétés qui composent l'humanité » ;
- Le pluralisme culturel « assure une interaction harmonieuse et un vouloir vivre ensemble entre des groupes aux identités culturelles différentes ».



Cadre de référence 4/7

Convention pour la sauvegarde du Patrimoine Culturel Immatériel.^(PCI) 1/2

« Le patrimoine mondial est l'héritage du passé dont nous profitons tous aujourd'hui et que nous **transmettons aux générations futures** (...). Ce patrimoine appartient à tous les peuples du monde (...). **C'est un bien commun de l'humanité.** » UNESCO

Faisant suite à la Convention 1972 de l' UNESCO concernant la **protection du patrimoine mondial, culturel et naturel** , la Convention pour la sauvegarde du PCI entend préserver :

« ... Les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire des communautés, des groupes et des individus qui sont transmis de génération en génération. Le patrimoine culturel procure un sentiment d'identité, de continuité qui contribue à promouvoir le respect de la diversité culturelle... »



Cadre de référence 5/7

Les domaines du PCI 2/2

- Traditions et expressions orales, y compris la langue
- Arts du spectacle
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel



Cadre de référence 6/7

Lutter contre les exclusions : L'alphabétisation, un enjeu mondial 1/2

- **1 personne sur cinq** de plus de 15 ans ne peut, ni communiquer par la lecture et l'écriture ni être intégrée à l'environnement alphabétisé qui l'entoure ;
- Parmi eux, **2/3 sont des femmes**, pour qui l'analphabétisme vient aggraver la situation de dénuement et de subordination dans laquelle elles se trouvent déjà ;
- L'alphabétisme est un **droit de l'homme**.

A consulter : Une illustration des différences entre l'**analphabétisme**, l'**illettrisme** et **Français Langues Etrangères (FLE)**. Diaporama réalisé par le Lycée Saint Charles (Sarthe).

<http://cddp72.crdp-nantes.fr/ftp/siteSarthe/diapo/dri.ppt>



Cadre de référence 7/7

La Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation 2003 - 2012. 2/2

Constats d'origine :

- L'alphabétisation est un droit de l'homme ;
- Une source de liberté et un support de communication ;
- **Les personnes analphabètes sont surtout des femmes ;**
- L'analphabétisation engendre des situations d'exclusion.

Objectif de la Décennie :

- Étendre l'alphabétisation à ceux qui aujourd'hui n'y ont pas accès.



Qu'entend-on par discrimination ?

Le développement durable confirme le **respect des droits de l'homme et l'égalité entre les individus.**

➔ Pourtant les discriminations sont des sujets toujours actuels malgré la **Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen** de 1789.

Ce texte fondamental énonce que :

« Toute distinction opérée selon l'origine, l'appartenance à une ethnie, à une nation ou à une religion est une discrimination raciale et porte atteinte au principe d'égalité ».

➔ Selon la **Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité** (HALDE), une discrimination est :

« Un traitement moins favorable subi par une personne par rapport à une autre dans une situation comparable, en raison de critères prohibés par la loi ».





Sur quels critères repose la discrimination ? 1/2

⇒ Les discriminations liées au physique :

- le **sexisme**,
- l'âge : relations intra et intergénérationnelles,
- le **handicap**,
- l'obésité,
- le racisme et les rejets liés à la couleur de la peau ainsi qu'à la culture, les mœurs...

⇒ Les discriminations liées à l'état de santé :

- le rejet des porteurs du VIH...

⇒ Les discriminations liées à la culture :

- le style vestimentaire,
- le style musical...



Sur quels critères repose la discrimination ? 2/2

➔ Les discriminations liées au comportement :

- l'orientation sexuelle (ex : l'**homophobie**),
- le mode de vie (ex: les gens du voyage dans les sociétés sédentaires).

➔ Les discriminations liées aux opinions :

- la religion,
- la politique,

➔ Les discriminations liées aux classes sociales :

- la discrimination liée à la pauvreté ou à la richesse, aux professions.



Les discriminations viennent aussi des idées reçues... 1/2

L'exemple de l'illettrisme en France :

L'illettrisme est trop rapidement associé :

- aux problèmes des quartiers sensibles,
- au chômage
- à l'immigration...

Et pourtant...

74% des illettrés sont issus de foyers où l'on ne parle que le français.

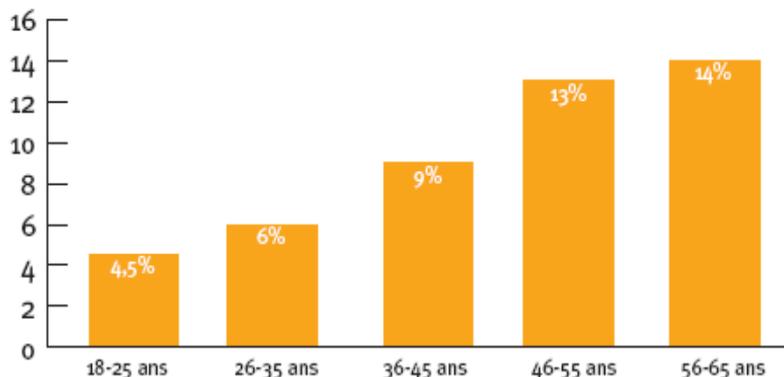
A consulter : [Enquête nationale INSEE 2004/2005](#)



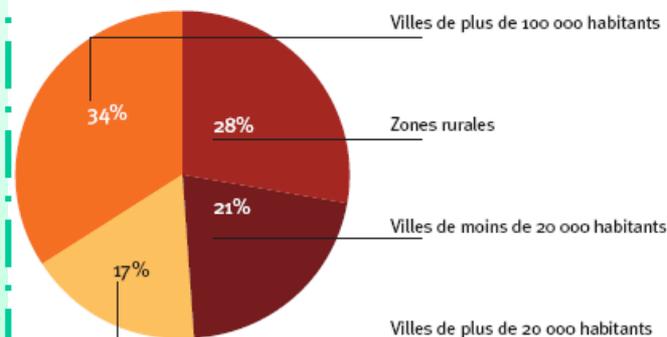
Les discriminations viennent aussi des idées reçues...2/2

3 100 000 personnes en situation d'illettrisme...

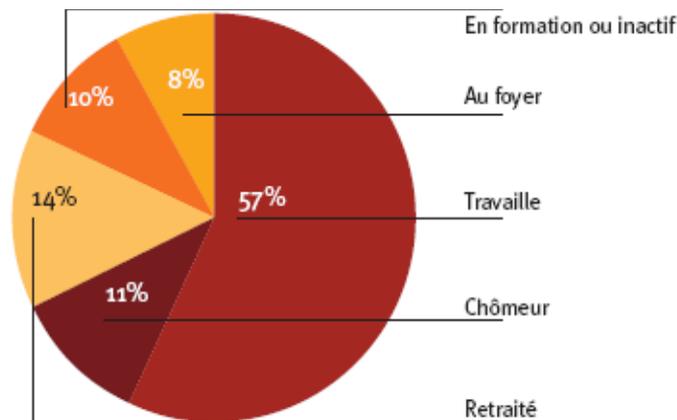
...quel est leur âge ?



...d'où viennent-elles ?



... que font-elles ?





AGENDA 21 AU LYCÉE LE MODULE DE SENSIBILISATION DIVERSITÉ CULTURELLE



Agence Régionale
Pour l'Environnement

Le Conseil Régional des Jeunes (CRJ) de Midi-Pyrénées et le Conseil Académique de la Vie Lycéenne (CAVL) donnent leur point de vue...

Dans le cadre du **Festiv 2008**, les jeunes du **CRJ** de Midi Pyrénées, en partenariat avec les élus du **CAVL**, ont réalisé une exposition sur le thème de la **diversité** et de la **lutte contre les discriminations**.



RV au **PROCHAIN
FESTIV'**

au **ZENITH**

à **TOULOUSE**



AGENDA 21 AU LYCÉE LE MODULE DE SENSIBILISATION DIVERSITÉ CULTURELLE



Agence Régionale
Pour l'Environnement

Extrait de l'exposition du CRJ et du CAVL sur « la diversité et la lutte contre les discriminations » 1/2

DIVERSITÉS

LA GENÈSE

Cette exposition « DIVERSITÉS » est née de notre volonté, nous, jeunes élus lycéens, conscients des difficultés que peuvent éprouver nos camarades dans leur vie ou sur les lieux même de leur scolarité de lutter contre les discriminations homophobes et lesbophobes.

Nous voulons faire changer le regard sur l'homosexualité, crier au Monde qu'elle est source de bonheur, de complexité et de simplicité, qu'elle est signe de vie, d'humanité, qu'elle est digne d'éclater au monde dans sa diversité.

Cette exposition, photos et témoignages, a la vocation d'être présentée dans les établissements scolaires de l'Académie de Toulouse. Elle représente un formidable outil pédagogique et artistique pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, pour permettre une prise de conscience des discriminations franches ou insidieuses, pour lutter contre les préjugés, pour changer les mentalités et les pratiques, pour aider au respect de la dignité de tous.

Nous avons la certitude qu'une action conçue par des jeunes et pour les jeunes a toutes les chances de porter les fruits de nos intentions.

Enfin, nous aimerions que les adultes des établissements scolaires et les adultes en général soient touchés voire bousculés par ces images et ces textes car nous avons le sentiment que eux aussi doivent évoluer dans leurs représentations et leurs pratiques.

Les élus CAVL
De l'académie de Toulouse

Les élus CRJ
De Midi-Pyrénées



Le regard de l'autre est parfois difficile et la différence à la « norme » peut engendrer de grandes souffrances...

Jean-Michel

TEMOIGNAGE

JE VIENS D'UNE FAMILLE AGRICOLE et d'un milieu rural. Ma mère décède de maladie alors que je suis petit, je suis élevé par ma grand-mère.

À l'adolescence, j'ai tendance à me trouver plutôt laid, et je me trouve un modèle physique dans la personne d'un travailleur agricole, que je trouve « très bien foutu », il travaillait chez ma grand-mère. Vers dix ans, je fais du dessin, je suis très intéressé par le corps humain, aussi bien celui des hommes que celui des femmes. Je commence à prendre conscience de mon homosexualité. Cependant, je ne veux pas être homosexuel car je rejette l'idée de devenir efféminé.

Pendant mon service militaire, je ne vais pas me doucher avec les autres car j'ai peur d'avoir une érection.

Après l'armée, un de mes amis se suicide, sûrement parce qu'il s'est découvert homosexuel. C'est un moment décisif dans ma prise de conscience.

Je tente de me suicider à 28 ans. Je suis alors très endetté, je me suis disputé avec mon père. Ma sœur a découvert chez moi un magazine parlant d'homosexualité.

Ma troisième tentative de suicide marque un tournant dans ma vie.

Je fugue près de la mer, j'ai le vœu de me laisser mourir en faisant la grève de la faim, attitude de désespoir extrême mais aussi d'appel au secours. Sur cette plage, je suis sollicité, c'est un lieu fréquenté par des homosexuels. Je refuse toute avance.

Quelques jours plus tard, j'accepte d'être recueilli par un homme qui vit et assume son identité sexuelle. Je « vide mon sac » à cet homme, c'est la première fois que je me sens regardé avec ouverture et sans préjugés. Je rencontre alors d'autres homosexuels, cette rencontre est pour moi un acte fondateur. Je pense que l'on découvre sa sexualité par les autres, et par l'échange des mots et le partage des maux.



Lutter contre les discriminations... 1/3

Des pistes d'actions au lycée...

- ➔ Initier des débats autour de la discrimination, des préjugés, des stéréotypes...
 - Avec des **associations d'avocats bénévoles** ;
 - Avec des **acteurs professionnels** ;

- ➔ Impulser des rencontres et des échanges :
 - Entre les élèves de **différentes sections et de différents niveaux**.
 - Avec les **acteurs locaux** dans le cadre d'un projet intergénérationnel : par exemple, avec une maison de retraite, la Fédération Nationale des Anciens Combattants (FNACA)...

- ➔ Rechercher la réglementation concernant la lutte contre les discriminations, par exemple dans le cadre des ateliers ECJS



Lutter contre les discriminations... 2/3

Des pistes pour agir au lycée...

➔ Mener des actions de lutte contre les discriminations au sein du lycée

- Élaborer des **questionnaires sur le ressenti des acteurs au lycée** . Exemple du lycée Bergson Paris / atelier ECJS. 2006 - Lutte contre les discriminations.
- Engager des partenariats avec les associations référentes dans le domaine du handicap pour mener des actions de **sensibilisation** en organisant par exemple :
 - Un forum autour de la thématique du handicap (témoignage, échanges...). Exemple du collège Jean Baptiste de la Salle, à Saint Denis (projet « rencontre jeunes & handicaps).
 - Des ateliers de mise en situation de handicap. Exemple du lycée Armand Guillaumin d'Orly avec le projet « **Secrétariat du cœur** ».

➔ Favoriser le rapprochement entre élèves valides et handicapés :

- Organiser une **manifestation sportive** où élèves valides et handicapés forment des équipes mixtes ;
- Assister à une manifestation handisport ;
- Partager des actions communes, des sorties.



Lutter contre les discriminations 3/3

D'autres exemples d'actions : Agir contre l'exclusion culturelle

« L'arbre à portée de main » :

L'association « *Arbres et Paysages d'Autan* » a réalisé un sentier botanique à Flourens (31) **accessible aux personnes déficientes visuelles et aux personnes handicapées physiques**. Les panneaux ont été réalisés en écriture noire et avec taille adaptée aux malvoyants. Ces mêmes panneaux sont également illustrés en écriture braille pour les non voyants.

« L'association Cultures du cœur » :

- Une interface entre la culture et les personnes en situation de fragilité économique ou sociale.
- Un réseau dans 30 départements dont la Haute Garonne .

Objectif : Permettre aux plus démunis et aux plus fragiles d'accéder à la culture grâce à une redistribution gratuite aux familles et aux adultes en difficulté de places de spectacle inoccupées.

Une démarche solidaire qui permet d'agir sur :

- l'enfermement et l'isolement dus aux difficultés financières,
- une affirmation progressive des goûts artistiques et culturels des bénéficiaires,
- le développement d'échanges, d'ouverture et de convivialité



Ressources : acteurs



- ⇒ **CIMADE** : Associations de migrants ;
- ⇒ **Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples** (MRAP).
Lutte contre les discriminations, soutien aux sans papiers, aide à la scolarisation des gens du voyage..
- ⇒ **Avocats Sans Frontières France** (31) : associations d'avocats bénévoles ;
- ⇒ **Le café « La Causerie » à Lavar** (81) : organise des rencontres autour du lien entre les cultures ;
- ⇒ **Cricao** (31) : propose des actions de création, de diffusion et de transmission autour des arts culturels d'Afrique Noire.



Ressources : outils web 1/3



Les sites officiels :

- **La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE)**
Autorité administrative indépendante qui agit au nom de l'Etat pour la promotion de l'égalité et pour la lutte contre les discriminations.
- **Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA)** mène des actions dans de nombreux pays de lutte contre le racisme, la discrimination au travail...
- **L'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (Acsé)**. Etablissement public national chargé de mettre en œuvre les orientations gouvernementales en matière de politique de la Ville, d'intégration, de lutte contre les discriminations et d'égalité des chances.
- **L'Observatoire de la parité entre les hommes et les femmes** missions d'identification, d'évaluation et d'analyse des inégalités entre les sexes (domaines politique, économique et social) ; production et diffusion de données nationales et internationales ; propositions et recommandations pour la promotion de la parité entre les femmes et les hommes.



Ressources : outils web 2/3



Des projets de prévention sur les discriminations :

- « **Le racisme nous concerne tous** » réalisé par 3 établissements scolaires (Haute école spécialisée, une école professionnelle et une école de préapprentissage) durant une année. Ce site présente une multitude de projets de prévention et de lutte contre le racisme, initiés par des établissements scolaires suisses. Des thématiques traitant de la différence, de la discrimination, de l'exclusion, du respect de l'autre y sont abordées.
- « **Lutte contre les discriminations** » au Lycée Bergson : synthèse du projet, questionnaire, étude des résultats ;
- « **Le mois de l'Autre, différents mais tous égaux** ». Une expérience alsacienne réalisée auprès des lycéens et apprentis dont l'objectif est la **sensibilisation au respect de l'Autre**. Organisation de débats, tables rondes, expositions, ateliers, spectacles, documentation...



Ressources : outils web 3/3



...Et des **ressources complémentaires**
dans la boîte à outils.

Des supports de réflexion pour initier des débats sur le thème de la discrimination :

➤ **Diversité culturelle et Respect de l'autre : Découvrir la culture Tzigane.**

Dans le cadre d'un projet européen « *Jeunesse pour l'Europe* », un site a été créé par des jeunes, Gitans, Manouches, Maghrébins de Perpignan. Une invitation à venir découvrir la vie, les passions et l'histoire des « gens du voyage ».

➤ **Etude sur la socialisation des filles et des garçons** à l'école maternelle. Eléments de réflexion sur la construction des stéréotypés sociaux. A télécharger en bas de page.

➤ DVD « **Silence, on discrimine** ». Outil de sensibilisation sur la question du handicap pour initier des débats. DVD réalisé à l'initiative des élus du Conseil Régional des Jeunes (CRJ) en partenariat avec la Région, le lycée des Arènes à Toulouse et l'Association des Paralysés de France (APF).

Se procurer le DVD, écrire à Monsieur le Président du Conseil Régional de Midi-Pyrénées, 22 bd du maréchal Juin 31406 Toulouse cedex 9 (à l'attention du service des actions éducatives de la Direction Education et Sport).